

## République du Sénégal

### Mission d'appui au PNBSF et à la DGPSN dans le contexte de la mise en vigueur du Projet d'appui au Développement du Système de Filets Sociaux du Sénégal

#### Aide-Mémoire

**Du 24 au 28 Novembre 2014**

1. Une mission de la Banque mondiale s'est rendue à Dakar, entre le 24 et le 28 novembre 2014. Les objectifs étaient de faire connaissance avec la nouvelle Déléguée Générale à la Protection Sociale et Solidarité Nationale ; de suivre la mise en œuvre du projet de développement des filets sociaux ; de suivre l'application des recommandations formulées au cours des dernières missions d'appui technique ; et d'appuyer l'équipe à développer les outils et la planification pour 2015.
2. La mission était composée d'Aline Coudouel (Economiste Principale en Protection Sociale), Solène Rougeaux (Spécialiste en Protection Sociale), Susana Gamez (Experte en programme des transferts monétaires conditionnels, ancienne Ministre de la République Dominicaine) et Djibril Ndoeye (Economiste Pauvreté). La mission a bénéficié de l'appui d'Aminata Ndiaye Bob (Assistante de programme) et d'Eric Dacosta (Assistant Administratif).
3. La mission tient à remercier les autorités Sénégalaises pour leur accueil chaleureux et leur coopération, tant au sein de la Délégation qu'au niveau des autres agences et ministères rencontrés. En particulier, la mission remercie les représentants de la DGPSN, du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, du Ministère de l'Education, et de l'ANSD. La mission remercie aussi les autorités et acteurs locaux dans le département de Fatick pour leur accueil lors d'une visite sur le terrain. Par ailleurs, la mission a aussi rencontré certains partenaires techniques et financiers, en particulier le PAM et l'UNICEF dans le contexte de la collaboration dans l'appui au Système de Filets Sociaux du Sénégal. Cet aide-mémoire présente une synthèse du travail de la mission.

#### *Organisation de la DGPSN*

4. Nouvelle équipe de direction : La mission a eu le plaisir de rencontrer la nouvelle Déléguée Générale et avoir plusieurs entretiens approfondis sur les enjeux à venir dans le cadre du projet IDA. La mission souhaite une bonne installation à la nouvelle équipe et une grande réussite dans la conduite des missions de la DGPSN.
5. Organigramme : par ailleurs, la mission a été informée du nouvel organigramme de la DGPSN, adopté par son conseil d'orientation au mois de novembre 2014. L'organigramme comporte trois Directions qui se concentrent sur (1) la stratégie et le registre unique ; (2) les études, le suivi et l'évaluation ; et (3) les programmes de filets sociaux. La mission recommande maintenant de définir clairement les rôles des différentes directions et divisions pour assurer une clarté de leurs fonctions respectives.

travaillé avec l'équipe opérationnelle et préparé la liste des étapes pour la mise en œuvre du programme, détaillant les acteurs responsables, les résultats/produits de chaque étape, les intrants et formats, etc. Ces étapes doivent être reflétées dans le manuel des opérations du PNBSF. La mission recommande que ce manuel soit mis à jour dans les plus brefs délais, et nécessairement avant la lancée des activités 2015, pour assurer une bonne mise en œuvre. Ce manuel doit former la base d'une planification annuelle des cycles récurrents du PNBSF pour 2015, qui liste toutes les étapes du PNBSF, leur durée, leur précondition de réalisation, leur responsables.

11. Communication sur le PNBSF: Sur la base des travaux élaborés durant les ateliers de mars-juin 2014 avec l'appui de l'UNICEF, la mission a travaillé avec l'équipe du programme pour finaliser les messages clefs pour la communication au sujet du programme. Une matrice a été élaborée, qui présente les messages identifiés, ainsi que les cibles de ces messages (acteurs du programme, autorités, élus, communautés, bénéficiaires, etc.) et les moyens de transmission des messages (feuillets, affiches, fiches, boîte à image, etc.). Il est urgent de recruter le consultant chargé de développer ces outils (les TdRs ont été finalisés). Il est aussi urgent, avant le lancement des activités pour 2015, de programmer et dérouler les campagnes d'information vers toutes les parties prenantes. La mission recommande de prévoir dès à présent une évaluation de la compréhension des populations et de la mise en œuvre de la stratégie de communication.

12. Accompagnement et promotion des changements de comportement: La mission a souligné l'importance, en plus de la communication sur le programme lui-même, de développer les activités de promotion auprès des ménages pour les changements de comportement nécessaires pour atteindre les objectifs du programme. La mission a travaillé avec la DGPSN et proposé une structure opérationnelle pour le PNBSF au niveau local, afin de pouvoir mettre en œuvre tous les aspects du programme, et en particulier les activités de promotion de changement de comportement des ménages grâce à la figure des animateurs locaux. Il est important de souligner que la DGPSN devra s'appuyer sur l'expertise des spécialistes sectoriels. Entre autres, une collaboration doit être établie avec le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance pour que les bénéficiaires du PNBSF puissent tirer profit de l'expertise des équipes du Ministère dans le domaine de la promotion auprès des ménages. Similairement, le PNBSF devra s'appuyer sur l'expertise de la Direction de la Santé Communautaire et de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition pour les activités liées à ces domaines.

13. Rôle des élus et autorités locales : La Délégation a souligné l'importance d'impliquer les élus et autorités locales dans la mise en œuvre du PNBSF et du Registre Unique, particulièrement au vu de la mise en vigueur de l'acte trois de la décentralisation.

14. Vérification des conditionnalités : Il est urgent d'établir les mécanismes de suivi des conditionnalités avant le prochain cycle de paiement, même si cela commence à petite échelle. L'expérience internationale a en effet prouvé que la conditionnalité, et la vérification du respect de cette dernière est un des éléments clefs du succès des programmes de transferts monétaires conditionnelles (tout comme la régularité des paiements et la qualité des services). Une rencontre avec la DPPE, Cellule Informatique du Ministère de l'Education Nationale (CIME) et direction des cantines scolaires a permis de dresser l'état de l'existant. Le mandat a été donné à la DPPE en relation avec la CIME de proposer l'applicatif informatique le plus approprié pour le suivi de

## *Le Registre Unique*

18. Révision du Manuel Opérationnel du Registre Unique: La mission a travaillé avec l'équipe nationale sur la programmation des activités relatives au Registre Unique, avec la préparation de la liste des activités à mener, leurs acteurs, leurs produits, et leurs responsables. Au vu de ces travaux, l'équipe du Registre Unique s'est engagée à développer le Manuel Opérationnel du Registre Unique dans le courant du mois de décembre 2014.

19. Communication sur le Registre Unique : L'équipe de la Banque et la DGPSN ont finalisé les messages clefs à communiquer aux autorités, aux communautés et à la population au sujet du Registre. Ces messages sont importants pour assurer un bon fonctionnement de la vague d'enregistrement de 150,000 ménages nouveaux en 2015, et un bon ciblage des programmes sociaux (tels que le PNBSF et les subventions pour la CMU, entre autres). Il est important de recruter le consultant chargé de préparer le matériel de communication, afin que ces outils soient disponibles avant le lancement de la campagne 2015. Les Termes de Référence dudit consultant ont été finalisés, et le consultant sera appuyé par l'UNICEF.

20. Partenariat entre l'ANSD et la DGPSN : L'ANSD et la DGPSN ont accordé de collaborer sur un certain nombre d'activités. Un protocole d'accord a été préparé, et il est urgent de le finaliser et le signer, afin que l'ANSD puisse faire une proposition technique et financière pour les enquêtes portant sur environ 150,000 ménages en 2015. Cet accord inclut les points suivants :

- Les travaux d'enquête pour le Registre Unique seront confiés à l'ANSD (tant pour la phase d'entrée des ménages dans le Registre que pour la phase de mise à jour des données dans le futur). Pour la collecte, les services rendus iraient du recrutement des enquêteurs et superviseurs, à leur formation, à la préparation des outils de saisie des données, puis à la réalisation des enquêtes elles-mêmes et à la finalisation de la base de données. La DGPSN et l'ANSD ont accordé le principe de collecte sur base numérique (tablettes). L'ANSD a informé de la mise en place d'un programme de certification d'enquêteurs au niveau national, qui permettra de faciliter les activités de collecte. Le calendrier accordé pour le programme de saisie et les questionnaires est Janvier 2015.
- L'ANSD s'est engagée à fournir au Registre Unique des quotas à un niveau très fin de détail, sur la base de cartes de pauvreté désagrégées en combinant l'ESPS et le Registre Général de la Population et de l'Habitat (sur la base de la méthode dite « Small Area Estimation »). La Banque Mondiale (équipe Pauvreté) offre son appui aux experts de l'ANSD pour l'élaboration des cartes de pauvreté. Une équipe spécialisée s'est rendue à Dakar début décembre pour organiser un atelier en janvier 2015. Le calendrier accordé est d'obtenir des quotas préliminaires (estimation du nombre de ménages extrêmement pauvres pour chaque localité) d'ici la fin du mois de Janvier 2015. Les cartes elles-mêmes, avec les estimations de l'incidence de la pauvreté, seront finalisées puis validées dans le courant des mois de février et mars 2015. Pour respecter ce calendrier, il est urgent que: (1) l'ANSD prépare les fichiers pour harmoniser les codes des PSU de l'enquête et du recensement et les « Shape files » des localités et que (2) l'ANSD permette à l'équipe de la Pauvreté de la Banque de travailler sur la base d'un échantillon

Chances ; certains programmes du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance ; et les activités du SE/CNSA (Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire).

25. Evaluation du processus de ciblage : La DGPSN et la Banque ont élaboré une méthodologie pour l'évaluation du processus de ciblage durant l'été 2014, et les données ont été récoltées sur le terrain. La Banque reste disponible pour analyser les données, une fois celles-ci saisies. Il est important que cela se fasse rapidement, car les résultats pourraient suggérer des améliorations avant que les travaux de 2015 ne commencent.

26. Analyse des données sur les ménages du registre pour identifier les portes de sortie : l'équipe nationale et la mission avaient accordé en juin dernier l'organisation d'une série d'analyses sur les données du registre. Ces analyses permettront de mieux connaître le profil des bénéficiaires, et d'identifier les barrières qu'ils rencontrent. Cela sera un diagnostic très utile pour les sectoriels, qui seront ainsi en mesure de connaître avec détail les besoins non satisfaits des ménages les plus vulnérables, et d'organiser leurs investissements en conséquence. De plus, cela permettrait de répondre aux questions posées sur les éléments qui peuvent aider le programme à promouvoir la sortie des ménages, par leur autonomisation productive. La Banque continue à offrir d'organiser l'appui de jeunes économistes et statisticiens pour ces travaux durant les prochains mois, pour ce faire la DGPSN devrait fournir à la Banque un échantillon de la base de données.

### *Prochaines étapes pour la mise en œuvre du projet IDA*

27. Conditions datées : Le projet dispose de conditions datées qui doivent être remplies dans un délai précis suite à la mise en vigueur du projet. Si la DGPSN a bien avancé dans la réalisation de ces conditions, aucune n'est encore satisfaite et la DGPSN se doit de faire le suivi nécessaire afin de les satisfaire dans les délais impartis. En particulier, l'arrêté qui établit les mandats du comité de pilotage des filets sociaux doit être finalisé dans les plus brefs délais, car c'est ce comité qui supervisera le Projet IDA.

28. Planification des activités sectorielles de l'IDA : des rencontres ont été organisées avec les partenaires de réalisation du projet IDA pour partager le PAD, procéder à sa relecture et présenter le canevas de rédaction des activités à présenter. Il a été convenu de continuer la réflexion afin d'élaborer des activités susceptibles d'être financées par les fonds du projet en 2015. Des réunions en vidéoconférence avec l'équipe protection sociale de la banque et la coordination du projet se tiendront courant Janvier 2015. Un atelier de planification opérationnel sera organisé mi-février. Les conclusions principales des rencontres sont :

- Ministère de la Femme, de la Femme et de l'Enfance (Cellule de Suivi Opérationnel des projets et programmes de lutte contre la pauvreté) : Les discussions ont permis de circonscrire les activités pour permettre au ministère de contribuer à la mise en œuvre du projet, notamment avec la participation des APDC, des Badjenou Gocc, des organisations de femmes, et des services du développement communautaires dans la mise en place du registre et l'accompagnement des ménages pour le changement de comportement. De même, il a été mentionné la nécessité de renforcer les plateformes techniques opérationnelles, organe regroupant les acteurs de la protection sociale au niveau

mis à jour régulièrement pour refléter de nouvelles orientations ou des changements dans les procédures au fil de la mise en œuvre des programmes. Il est important de souligner que tout changement dans les manuels doit être validé par le conseil d'orientation et soumis officiellement à la Banque pour avis de non objection avant d'être considéré comme base pour l'éligibilité des dépenses. Par ailleurs, la mission a souligné que les constructions et travaux ne sont pas inclus dans le projet, et ne peuvent donc pas être financées (par contre, le projet peut financer du matériel et du mobilier).

31. Je me permets de vous rappeler que conformément à la nouvelle politique de la Banque mondiale en matière d'information, cet aide-mémoire sera rendu public.